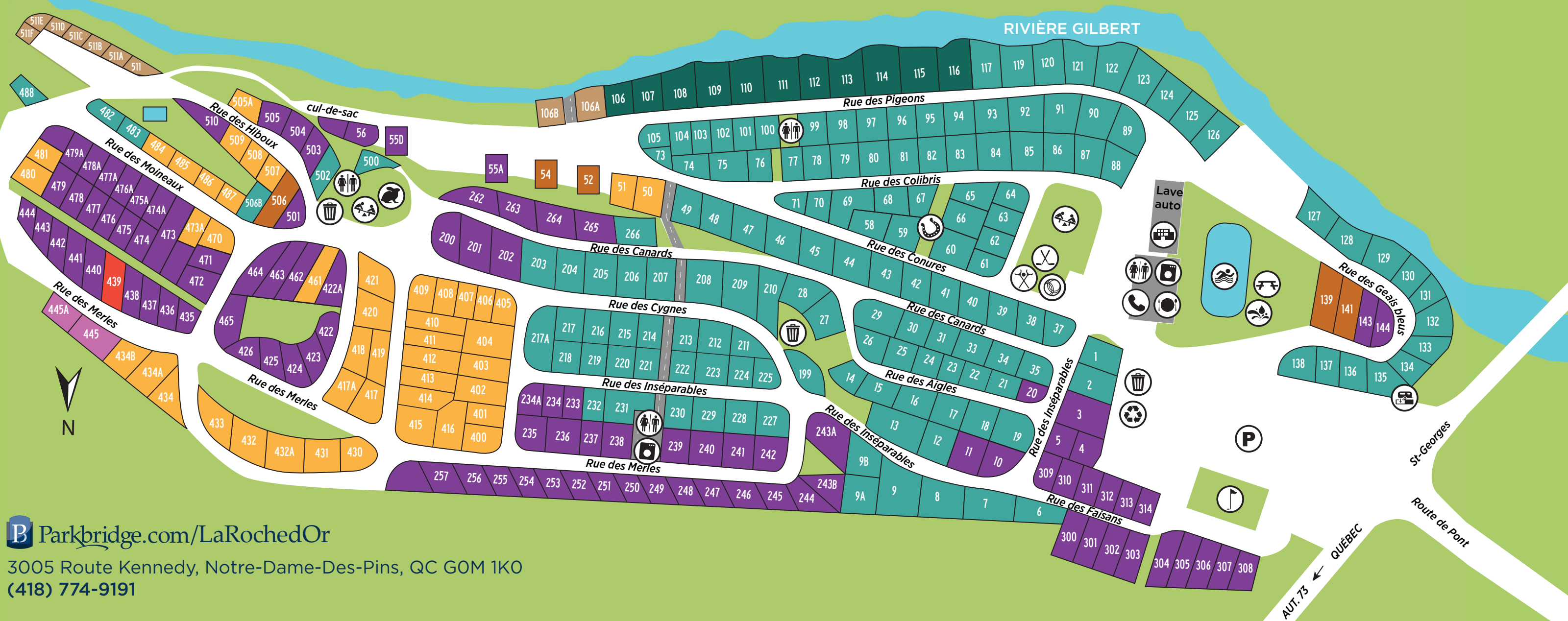


BIENVENUE À / WELCOME TO



LÉGENDE / LEGEND

Terrains saisonniers	Terrains 3 services/30amp (eau, égout, électricité)	Piscine Pool	Pique-nique Picnic Tables	Jeux d'eau Splash pad	Station Vidange Sani-dump	Toilettes de douches Washrooms & showers
Terrains 2 services (eau, électricité)	Terrains 3 services/50amp (eau, égout, électricité)	Terrain de jeux Playground	Jeu de palet Shuffleboard	Pétanque Petanque	Deck hockey Hockey	Téléphone Telephone
Terrains 2 services (bord de l'eau)	Chalets/50amp-3 services	Mini-golf 18 trous 18 hole mini-golf	Mini-ferme Petting zoo	Dépôts déchets Garbage	Salle Communautaire Recreation Centre	Restaurant et car terrasse Restaurant
Terrains sans services	Cabines/50amp-3 services	Jeux de fers Horseshoes	Buanderie Laundry	Recyclage Recycling	Parking Parking	



Un Camping VR La Roche d'Or

Règlements

- La vitesse maximale est de 10km/h sur le site en tout temps. Si ceci n'est pas respecté, l'accès au camping par auto sera refusé.
- Il est nécessaire de se procurer une carte magnétique au coût de \$20 (remboursable au départ) pour entrer et sortir du camping en auto.
- L'arrivée est à partir de 13h et le départ doit se faire pour 11h00.
- Maximum de 6 personnes et un seul équipement de camping par terrain.
- Les 'beignes' sont obligatoires pour les VR qui se branchent aux égouts.
- Tous les visiteurs doivent s'enregistrer à l'accueil dès leur arrivée et payer les frais d'entrée. Ceux-ci doivent se stationner sur le site des gens qu'ils visitent à moins d'avoir une permission spéciale de la direction.
- Les feux de camp sont permis dans les ronds de feux et doivent être raisonnables, pas de gros feux.
- Le couvre-feu est à 23h. SVP respectez vos voisins.
- Les animaux doivent être tenus en laisse et les propriétaires sont responsables de ramasser après eux.
- Les parents sont responsables de surveiller leurs enfants, particulièrement dans les salles de bains et à la piscine.
- Assurez-vous d'avoir des flotteurs ou veste de sauvetage pour vos enfants de 5 ans et moins.
- La baignade est permise seulement quand il y a un(e)sauveteur(e) présent(e).
- Les déchets et le recyclage doivent être déposés dans les conteneurs appropriés.
- Il n'est pas permis de laver un véhicule sur un terrain, ceci doit se faire dans le lave-VR.
- SVP respectez les lieux et l'environnement, pas de vandalisme.
- L'administration du camping ne peut être tenue responsable des dommages, blessures ou pertes par accident, feu ou vol.

AVIS AUX UTILISATEURS DES INSTALLATIONS DE PROPRIÉTÉ ACCEPTATION DES RISQUES ET EXONÉRATION ET RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT – Ces conditions affecteront vos droits juridiques

« Activités » dénotera, sans limitation, toutes activités associées ou liées aux sports nautiques, au camping avec véhicule récréatif, aux randonnées pédestres, à la pêche et à toutes activités récréatives offertes par Parkbridge Lifestyle Communities Inc. ou n'importe quelles de ses associations bénévoles ou communautaires (dénommées collectivement « Parkbridge »), y compris la formation et l'enseignement, ainsi que, mais sans s'y limiter à l'usage des structures de jeu, lieux de pique-nique, champs, terrains sportifs, plages, lacs, lacs artificiels, piscines, parcs, pistes, sentiers, chemins, terrains et stationnements.

« Propriété » dénotera, sans limitation, tous locaux, terres, bâtiments, installations, structures de jeu, champs, terrains sportifs, plages, lacs, lacs artificiels, piscines, parcs, pistes, sentiers, routes, terrains et stationnements et équipement appartenant ou loué par Parkbridge.

En considération que Parkbridge permet à l'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ sur sa Propriété d'utiliser et bénéficier de la Propriété et participer aux Activités, l'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ donne son consentement aux suivantes :

1. L'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ ASSUME ET ACCEPTE, SANS LIMITATION, TOUS LES RISQUES ET LES DANGERS liés à l'utilisation de l'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ et de l'appréciation de la Propriété et de la participation à toutes Activités.
2. L'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ ASSUME TOUTE LA RESPONSABILITÉ à comprendre et suivre les règles et les pratiques sécuritaires liées à l'utilisation et l'appréciation de la Propriété, la participation à toutes Activités et pour sa propre sécurité personnelle.
3. L'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ RENONCE À TOUTES RÉCLAMATIONS qu'il ou elle a ou pourrait avoir dans l'avenir envers Parkbridge et sa société mère, ses filiales ou ses entités affiliées et leurs directeurs respectifs, officiers, employés, agents, bénévoles, entrepreneurs et ayants droit résultant de ou lié, directement ou indirectement, à la présence de l'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ, ou à l'usage et l'appréciation de la Propriété de Parkbridge par ce dernier et la présence de l'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ, ou la participation, à toutes Activités.
4. L'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ LIBÈRE Parkbridge de toute responsabilité de perte, dommage, blessure ou frais qu'il ou elle peut subir ou encourir en raison de sa présence à, ou l'utilisation et l'appréciation de, la Propriété et la présence, ou la participation à, toutes Activités, en raison de quelque cause que ce soit, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, LA RUPTURE DE CONTRAT OU L'INFRACTION DE TOUT DEVOIR STATUTAIRE DE SOIN, Y INCLUT TOUTE OBLIGATION DE DILIGENCE EN VERTU DE LA LÉGISLATION DE RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS APPLICABLES DE LA PART DE PARKBRIDGE, OU AUTRES PARTICIPANTS OU TOUTE AUTRE PERSONNE.